

Étude sur le commerce transfrontalier de petite échelle en Afrique de l'Ouest: Mauritanie – Sénégal



Juin 2023

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

© 2023 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Etude sur le commerce transfrontalier de petite échelle en Afrique de l'Ouest: Mauritanie - Sénégal (Juin 2023), Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Secrétariat de l'ACFTA, l'AfDB, UNECA, UNCTAD, UNDP, la Commission ECOWAS et la société civile.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction et contexte	1
Approche méthodologique	1
Organisation de la collecte	2
Population cible et champs de l'enquête	3
Tendances des flux	4
Profil des voyageurs	5
Résultats des enquêtes individuelles	6
Observations des discussions de groupe	11
Recommandations	12
Perspectives	12
Conclusion	13



Global Compact
FOR **Migration**



MiRAC
MIGRATION RESOURCE
ALLOCATION COMMITTEE

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La migration contribue au commerce et en bénéficie par la même occasion. Le commerce transfrontalier de petite échelle (*Small-Scale Cross-Border Trade* (SSCBT), en anglais) représente presque la moitié des échanges commerciaux intra-africains et est donc un aspect primordial de l'économie locale constituant le revenu moyen de subsistance de millions d'africains. Selon la Banque mondiale, une grande partie du commerce intra-africain n'est pas enregistrée car elle prend la forme d'un commerce transfrontalier de petite échelle. Ces transactions transfrontalières jouent un rôle important en termes de développement durable en contribuant à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire régionale, reliant producteurs et consommateurs de part et d'autre des zones frontalières. Les commerçants transfrontaliers, majoritairement des femmes, jouent un rôle important en tant qu'agents de développement local, soutenant leurs familles et leurs communautés. Le SSCBT fait partie du tissu social de nombreuses communautés transfrontalières en Afrique mais reste largement en dehors du radar des décideurs politiques.

Bien que le SSCBT soit dominé par des migrants peu qualifiés, cette activité devient de plus en plus attrayante pour les personnes plus qualifiées qui manquent d'autres opportunités économiques dans leur pays d'origine. Compte tenu de l'ampleur de la SSCBT à travers le continent, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ne peut être un moteur de croissance économique et de développement durable que si les obstacles auxquels sont confrontés les commerçants transfrontaliers sont résolus ; ce commerce devant faire partie intégrante de l'approche globale sur la migration et le commerce en Afrique. La stratégie de l'OIM sur la migration et le développement durable reconnaît que les migrants et leurs familles doivent pouvoir agir en tant qu'acteurs du développement afin de maximiser le potentiel de la migration dans la réalisation du programme de développement 2030.

Avec le soutien des outils de la Matrix de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, en anglais, DTM) utilisés en Afrique de l'Ouest, le projet a mené des recherches ciblées sur le SSCBT et sa contribution socio-économique aux communautés frontalières grâce à la collecte et à l'analyse de données primaires dans des zones frontalières entre la Mauritanie et le Sénégal. Cette étude porte également sur l'impact de la pandémie du COVID-19 et de la fermeture des frontières sur les économies locales dans les zones frontalières en Mauritanie.

Grâce à la collecte des données, l'OIM est aujourd'hui en mesure de mieux comprendre la contribution socio-économique du petit commerce transfrontalier au développement communautaire durable en Afrique de l'Ouest. Le présent rapport permet de développer une approche adaptée pour apporter une réponse intégrée dans le domaine de la migration et du commerce, notamment à travers le petit commerce transfrontalier.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le commerce transfrontalier de petite échelle peut être défini comme une forme de commerce qui n'est pas enregistré dans les statistiques officielles et qui est effectué par de petites entreprises aux frontières des pays limitrophes ou voisins. Les négociants sont généralement des opérateurs économiques à petite échelle qui négocient des envois de faible valeur le long des corridors régionaux. Dans le cadre de cette étude, cela regroupe toutes les activités commerciales transfrontalières génératrices de revenus avec une valeur de transaction quotidienne inférieure à 100 dollars américains (USD) par commerçant.

L'étude s'est basée dans un premier temps sur l'observation et le comptage des flux de commerçants à des points frontaliers entre la Mauritanie et le Sénégal. L'observation des flux a été réalisée selon la méthodologie du suivi des flux de la DTM. L'observation s'est tenue de décembre 2022 à février 2023, aux points de Rosso à Trarza et de Gouraye à Guidimagha, en Mauritanie, par six observateurs de 07 heures à 19 heures, principalement les jours de semaine.

Dans un second temps, des commerçants ont été interrogés afin de comprendre quel était leur profil socio-démographique et commercial. Les enquêtes individuelles se sont déroulées en sélectionnant des répondants de façon aléatoire. L'analyse des données présente dans la section des enquêtes individuelles se base sur un total de 2 019 enquêtes; l'outil de collecte de données a été élaboré afin de sélectionner les commerçants de petite échelle selon les critères prédéfinis du SSCBT. Ces enquêtes se sont déroulées aux points de suivi des flux de Rosso et de Gouraye, entre décembre 2022 et février 2023.

Finalement, des groupes de discussion ont été tenus avec des informateurs clés et des petits commerçants dans le but d'obtenir une image plus complète et détaillée du SSCBT dans ces régions frontalières. Les participants aux groupes de discussion ont été sélectionnés sur la base de leur connaissance ou implication dans le SSCBT. Un total de 30 personnes, dont 22 femmes et 8 hommes, ont participé aux discussions qui ont été tenues entre le 07 et le 13 mars 2023, à Rosso et à Gouraye.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux des passages



1 546 individus
observés en moyenne
par jour

Enquêtes individuelles



2 019 enquêtes
menées

Groupes de discussion



4 discussions
tenues

1

Identification des zones principales à flux importants par lesquelles passent les petits commerçants à l'aide d'un exercice de cartographie participative, sur la base des données échangées avec les collègues de l'unité de gestion des frontières et de consultations impliquant les autorités nationales.

2

Formation des enquêteurs sur les buts, les objectifs et les questionnaires employés; sur la méthodologie, les principes de collecte et d'enquête, la protection et l'éthique des données, les questions de protection, les principes humanitaires et les valeurs de l'OIM; finalement, sur l'identification des petits commerçants.

3

Identification et recrutement des informateurs clés par le staff de l'OIM aux points où ont été recueillies les données pour les enquêtes et identification des participants aux groupes de discussion.

4

Les enquêtes ont été menées par trois enquêteurs à chaque point, au cours des horaires pendant lesquels les passages par les frontières sont les plus importants. Les enquêtes ont été conduites selon une méthode d'échantillonnage aléatoire. Au total, 6 enquêteurs ont été impliqués, trois enquêteurs par point. Les enquêteurs ont comptabilisé les passages et ont fait de sept à dix enquêtes par jour. Les données ont été collectées sur tablettes, à l'aide du logiciel KoBo Collect.

5

Deux groupes de discussion ont été organisés dans chacune des zones d'enquête pour recueillir des informations sur le petit commerce transfrontalier. Les groupes de discussion étaient composés d'acteurs impliqués ou ayant une bonne connaissance du petit commerce transfrontalier dans les zones cibles. Les groupes ont regroupé entre huit et dix personnes, en gardant dans la mesure du possible une parité. Les discussions ont été modérées et facilitées par deux membres du personnel de l'OIM.

POPULATION CIBLE ET CHAMPS DE L'ENQUÊTE

POPULATION CIBLE

L'exercice de collecte des données a ciblé les petits commerçants transfrontaliers. Ces derniers sont caractérisés par leur mode de transport (personnes voyageant en voiture, à pied, à motocycle ou en bus, camions exclus), par la faible valeur des marchandises qu'ils transportent, par le volume limité de marchandises qu'ils portent (stock ne nécessitant pas plus de deux personnes pour le transport) et par le niveau limité de revenu que leur activité génère (inférieur à 100 USD par jour).

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'activité s'est tenue à la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal, aux points de suivi des flux de Rosso et de Gouraye. Ces deux points ont été choisis sur la base de leur importance stratégique pour l'étude sur le SSCBT de par le nombre élevé de voyageurs y transitant tous les jours par rapport à d'autres points transfrontaliers entre ces deux pays.

INFORMATIONS RECEUILLIES

Durant le projet, les activités de collectes ont permis d'obtenir des informations sur : les flux de petits commerçants et leur profil ; les expériences et les besoins des commerçants transfrontaliers voyageant entre la Mauritanie et le Sénégal ; leur profil démographique et socio-économique, leurs pays d'origine et de destination ; les motifs de leur voyage ; leurs attentes et ambitions, leur expérience migratoire et leurs besoins au cours de leur voyage.

Ces informations ont permis de dessiner l'ampleur et la complexité du SSCBT entre la Mauritanie et le Sénégal mais aussi d'apporter des éléments nouveaux dans la réflexion et la recherche de solutions durables dans le domaine de la migration et du commerce. Le rapport fournit des perspectives et recommandations dans ce sens.

LIMITES

La collecte de données devait se tenir à trois frontières stratégiques pour le portefeuille Migration et Commerce : entre le Burkina Faso et le Ghana, entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi qu'entre la Mauritanie et le Sénégal. Toutefois, pour des raisons d'accès au terrain, l'étude n'a pu être mise en place qu'entre la Mauritanie et le Sénégal. Compte tenu des ressources internes des deux pays, la collecte des données s'est faite du côté de la frontière en Mauritanie, aux points de surveillance des flux établis.

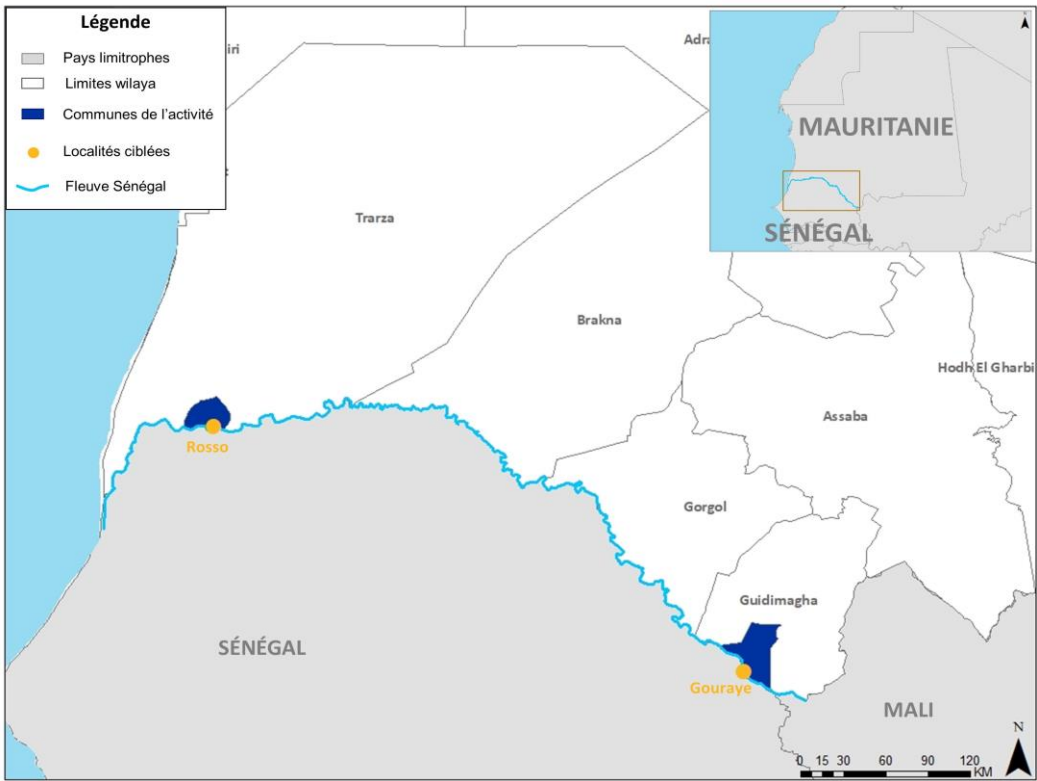
Ce rapport ne prétend pas apporter une compréhension exhaustive du SSCBT en Afrique de l'Ouest mais plutôt des indications quant à son ampleur et à sa place au sein des communautés locales et transfrontalières entre la Mauritanie et le Sénégal.

Les flux observés ne représentent qu'une partie du volume total des flux transitant par les points de Rosso et de Gouraye, les données étant limitées aux jours et à la couverture horaire des observateurs.

Quant aux recommandations apportées, elles se basent dans un premier temps sur les propos des acteurs clés interrogés et dépendent de leur perception propre, ainsi que sur les observations faites du phénomène à travers la collecte de données tant quantitatives que qualitatives.

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Zone frontalière Mauritanie-Sénégal et localités ciblées



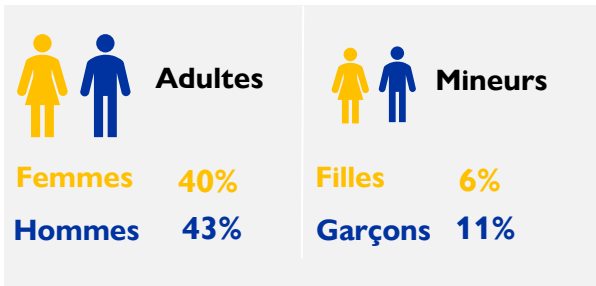
PROFIL DES VOYAGEURS

Dans le cadre de ce projet, un comptage a été effectué au niveau de deux points spécifiques : Rosso et Gouraye. Les données recueillies à Rosso indiquent que 43 pour cent des individus sont des hommes adultes, 40 pour cent sont des femmes adultes, 6 pour cent sont des filles et 11 pour cent sont des garçons. Quant à Gouraye, il a été observé 29 pour cent d'hommes adultes, 45 pour cent de femmes adultes, 14 pour cent de filles et 12 pour cent de garçons.

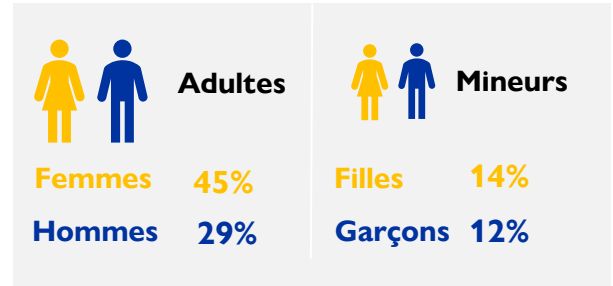
Ces chiffres révèlent des tendances intéressantes en ce qui concerne les mouvements de population à la frontière. Tout d'abord, une représentation relativement équilibrée entre les hommes et les femmes adultes à Rosso, avec seulement une légère prédominance masculine. Cela suggère que les deux sexes sont également impliqués dans les déplacements transfrontaliers et que les raisons de ces voyages sont probablement diverses, allant du travail aux visites familiales ou touristiques. En ce qui concerne les enfants, les données montrent une présence plus importante de garçons que de filles à Rosso, avec 6 pour cent de filles pour 11 pour cent de garçons. Cette disparité pourrait être liée à des facteurs socio-culturels spécifiques à cette région. Il serait intéressant de mener des études complémentaires pour mieux comprendre les raisons derrière cette observation.

En ce qui concerne le point de comptage de Gouraye, une prédominance significative de femmes par rapport aux hommes est à noter, avec 45 pour cent de femmes pour 29 pour cent d'hommes. La part de mineurs auprès des voyageurs est aussi plus importante à Gouraye qu'elle l'était à Rosso, avec respectivement 26 pour cent et 17 pour cent. Ces différences pourraient indiquer des schémas migratoires distincts entre les deux points de comptage. Il serait intéressant d'explorer davantage cette disparité pour en comprendre les raisons sous-jacentes, en plus de l'impact que le SSCBT a sur ces mouvements aux frontières de Rosso et de Gouraye.

Profil démographique à Rosso

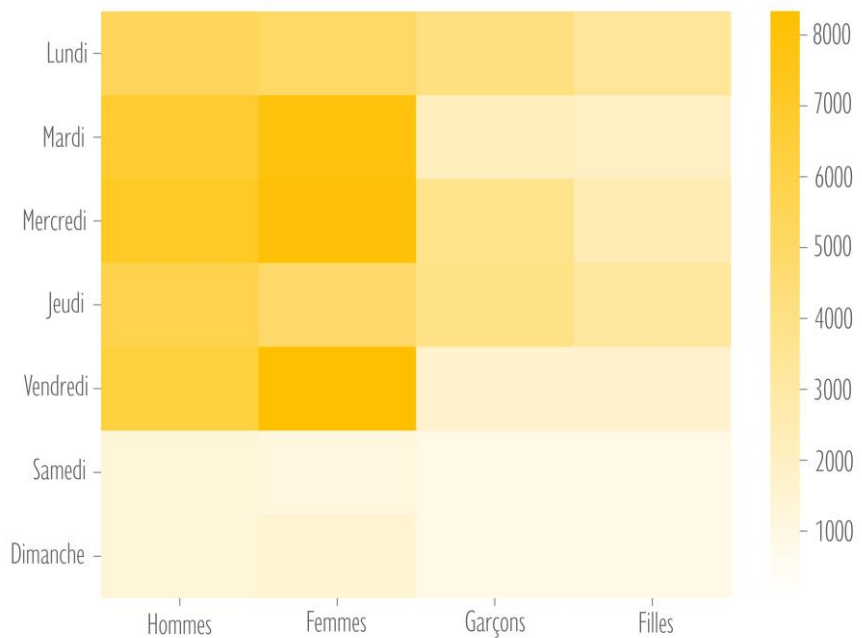


Profil démographique à Gouraye



Les observations des flux ont permis de dégager les habitudes hebdomadaires des voyageurs selon leur profil démographique, comme le montre la figure de droite. Il ressort de l'analyse que les femmes restent les passagers les plus fréquents traversant les frontières, et ceci, durant la plupart des jours de la semaine. Les lundis, les mercredis et les jeudis se démarquent par le passage le plus fréquent d'enfants à ces points de suivi comparé aux autres jours de la semaine.

Profil démographique et affluence aux frontières



Les horaires de travail des observateurs étant limités lors des jours du week-end peuvent influencer l'interprétation des données lorsque les samedis et les dimanches sont comparés aux autres jours de la semaine.

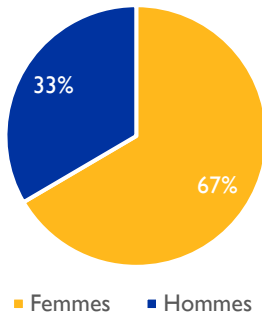
PROFIL SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSCBT

Les acteurs clés du SSCBT ont mentionné la représentation majoritaire de femmes exerçant dans le domaine. Ceci serait aussi valable pour les mineurs, observant plus de filles participant au commerce transfrontalier de petite échelle, comparé aux garçons. L'affluence des commerçants et visiteurs aux frontières étant relevée par les participants aux discussions de groupe en alignement aux jours d'ouverture des marchés; les mercredis et les dimanches (à Rosso) et les lundis et les jeudis (à Gouraye) pourrait expliquer ces représentations plus élevées de mineurs en ces jours de semaine.

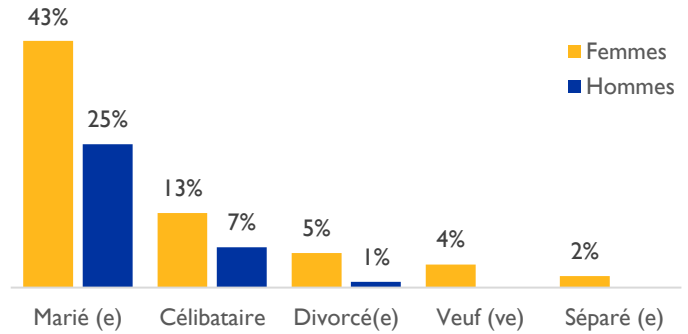
RÉSULTATS DES ENQUÊTES INDIVIDUELLES

Caractéristiques sociodémographiques

Distribution par sexe



Distribution sociodémographique



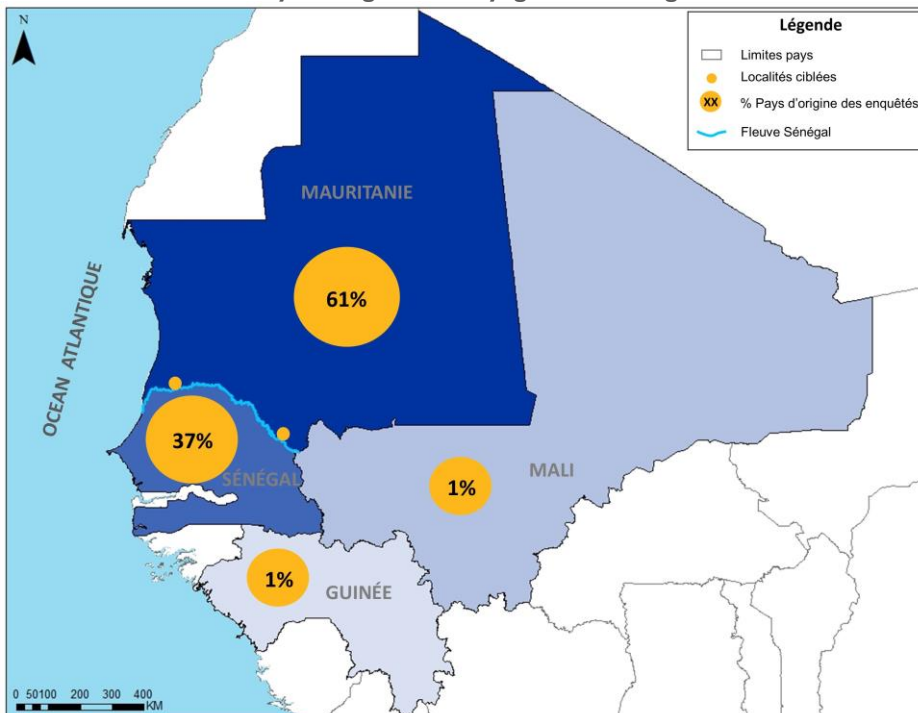
Les enquêtes individuelles ont montré une prédominance de femmes commerçantes par rapport aux hommes, avec 67 pour cent de femmes et 33 pour cent d'hommes. Les résultats montrent par ailleurs que 68 pour cent des individus interrogés étaient marié(e)s (43% de femmes et 25% d'hommes), 20 pour cent étaient célibataires (13% de femmes et 7% d'hommes) et 7 pour cent étaient divorcé(e)s (6% de femmes et 1% d'hommes). Des femmes seulement se comptaient dans les catégories des veuf(ves) et séparé(e)s avec 4 pour cent de veuves et 2 pour cent de femmes séparées.

PROFIL ET RAISONS MARCHANDES SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSBCT

À l'unanimité, les participants aux discussions de groupes ont souligné que les femmes forment la grande majorité des flux de commerçants aux frontières, à plus de deux tiers des passagers. Les raisons expliquant cela sont qu'elles n'ont pas recours à d'autres activités lucratives et dépendent entièrement du petit commerce transfrontalier afin de subvenir aux besoins de leurs familles, spécifiquement à la nourriture et aux frais d'éducation de leurs enfants. Concernant les hommes, même si moins nombreux et exerçant pour la plupart d'autres activités économiques, le commerce transfrontalier reste une partie considérable de leur revenu, bien qu'ils n'en dépendent pas entièrement. Les enquêtes individuelles, comme le montre le graphique de gauche ci-dessus, ont montré la prédominance de femmes dans le commerce transfrontalier de petite échelle, à 67 pour cent, ce qui confirme les observations des acteurs clés participant aux discussions de groupe.

Nationalités des répondants

Pays d'origine des voyageurs interrogés



Plus de la moitié des voyageurs interrogés aux points de Rosso et de Gouraye étaient de nationalité mauritanienne (61%), tandis que 37 pour cent étaient de nationalité sénégalaise. Le reste des voyageurs étaient originaires du Mali (1%) ou de la Guinée (1%). Ces nationalités ont été naturellement observées car les commerçants enquêtés étaient originaires principalement de ces pays, exerçant des activités commerciales transfrontalières entre la Mauritanie et le Sénégal. La prédominance mauritanienne peut se justifier par le fait que les flux de Mauritaniens vers le Sénégal sont plus importants que l'inverse, dû à la localisation des marchés se trouvant au Sénégal et au nombre plus grand de ces derniers comparé à la Mauritanie.

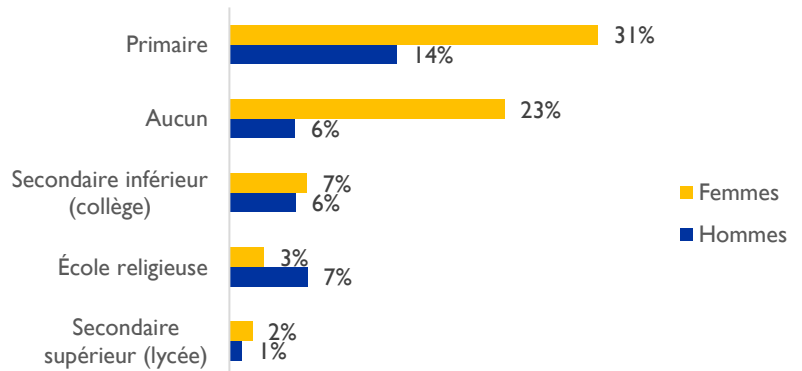
Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES INDIVIDUELLES

Niveau d'éducation

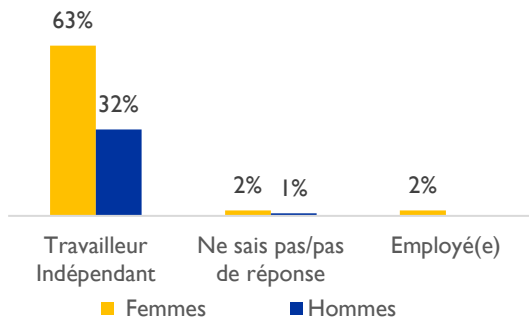
Parmi l'ensemble des individus interrogés 29 pour cent ne sont pas allés à l'école. Le pourcentage de femmes commerçantes sans éducation est de 23 pour cent, soulignant un écart important avec les hommes (6%). Toutefois, les femmes sont plus nombreuses à avoir reçu une éducation primaire (31%) comparé aux hommes (14%). Parmi les répondants, 13 pour cent ont reçu un niveau secondaire inférieur d'études (7% d'hommes et 6% de femmes) et 10 pour cent une éducation religieuse (7% d'hommes et 3% de femmes). Enfin, 3 pour cent des répondants ont affirmé avoir reçu un niveau secondaire supérieur d'études (2% de femmes et 1% d'hommes).

Niveau d'éducation et distribution par sexe

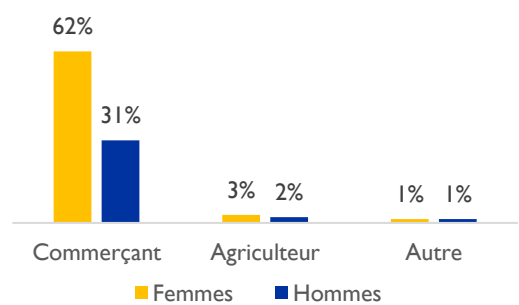


Statut professionnel et secteur d'activité

Statut professionnel et distribution par sexe



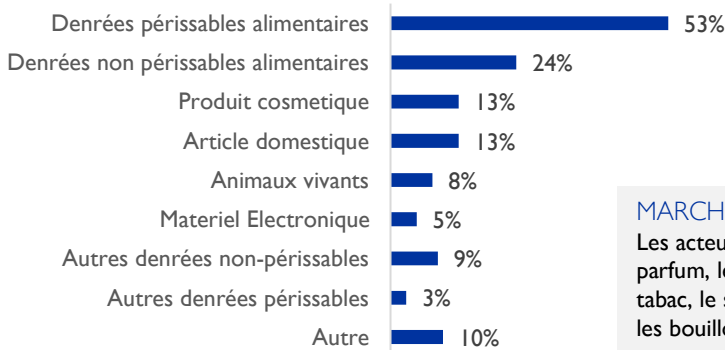
Secteur d'activité et distribution par sexe



Une large majorité des commerçants interrogés travaillent à leur propre compte (95%), dont 63 pour cent de femmes et 32 pour cent d'hommes. Les employés salariés ne représentent qu'une petite portion des commerçants ayant été interrogés (2%) et sont intégralement des femmes. Certains répondants n'ont pas su ou ont préféré ne pas répondre à cette question (1% de femmes et 1% d'hommes). Les résultats des enquêtes individuelles montrent par ailleurs que les répondants travaillent dans la grande majorité (93%) dans le secteur du commerce de marchandises, dont 62 pour cent de femmes et 31 pour cent d'hommes. Un total de 5 pour cent des répondants ont mentionné travailler dans l'agriculture (3% de femmes et 2% d'hommes). Un pour cent de femmes et un pour cent d'hommes ont rapporté travailler dans d'autres secteurs commerciaux.

Types de marchandises

Types de marchandises
Question à choix multiples



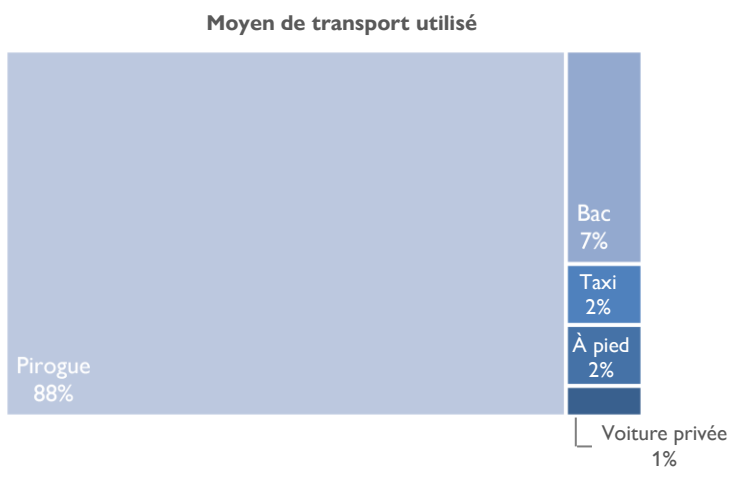
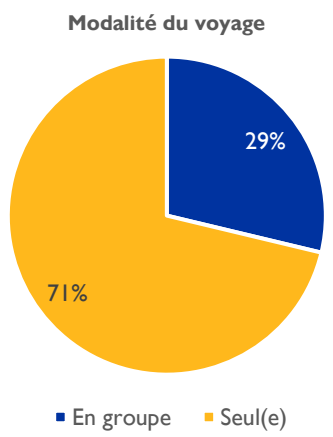
Les types de marchandises qu'échangent les petits commerçants sont diverses, passant de denrées alimentaires à du matériel électronique (5%). La majorité des commerçants marchandent des denrées alimentaires périssables (53%) ou non-périssables (24%). Les produits cosmétiques et articles domestiques forment 26 pour cent des marchandises, s'ensuivent les animaux vivants (8%) et autres denrées (22%).

MARCHANDISES SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSCBT

Les acteurs clés du SSCBT ont mentionné le riz, le tissu et les bijoux, le parfum, le charbon, les fruits et les légumes, les produits halieutiques, le tabac, le sucre, le millet, le thé, les arachides, les bonbons, le vinaigre et les bouillons comme les types de marchandises les plus échangées.

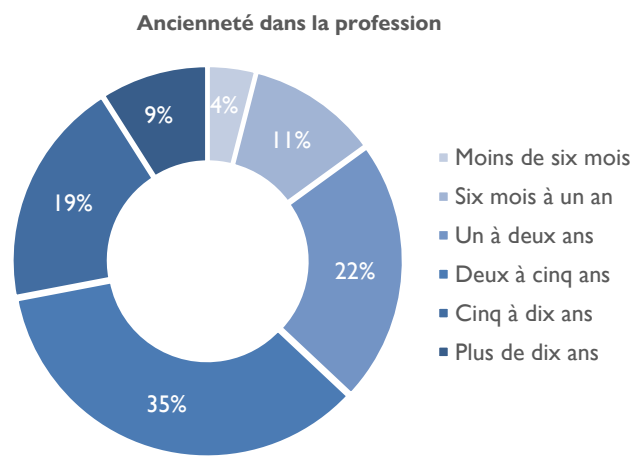
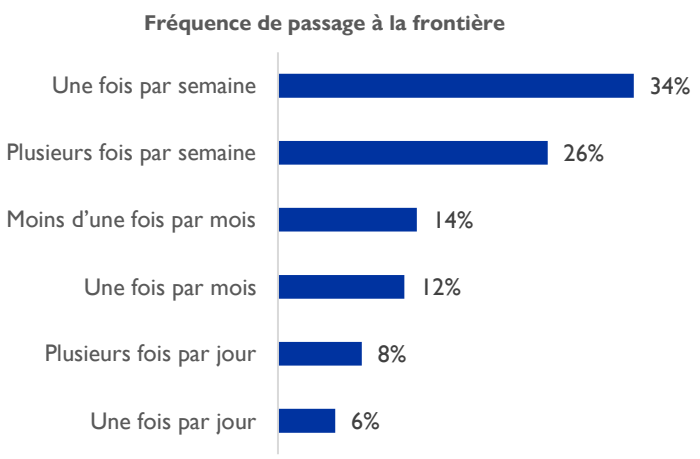
RÉSULTATS DES ENQUÊTES INDIVIDUELLES

Modalité du voyage et moyens de transport



Parmi les commerçants interrogés, la grande majorité voyageaient seuls (71%) et 29 pour cent se déplaçaient en groupe. Le voyage pour 88 pour cent des passagers se fait à travers le fleuve Sénégal en pirogue ou pour 7 pour cent des voyageurs en bac (bateau traversier). Seulement une petite partie des voyageurs se déplacent en taxi (2%), à pied (2%) ou en voiture (1%).

Fréquence de passage et ancienneté dans la profession



Le graphique de gauche montre que 75 pour cent des commerçants interrogés traversent la frontière de façon journalière ou hebdomadaire; d'une seule fois par jour (6%) ou par semaine (34%), à plusieurs fois par jour (8%) ou par semaine (26%). Le reste des commerçants font des passages moins nombreux et ne traversent qu'une fois par mois (12%) ou moins d'une fois par mois (14%). Ces habitudes durent depuis plus de dix ans pour certains commerçants (9%), de cinq à dix ans pour 19 pour cent d'entre eux et pour la majorité (35%) de deux à cinq ans. Les commerçants pratiquant cette activité depuis moins de deux ans forment aussi un tiers (22% entre une année et deux, 11% entre six mois et une année, et 4% depuis moins de six mois).

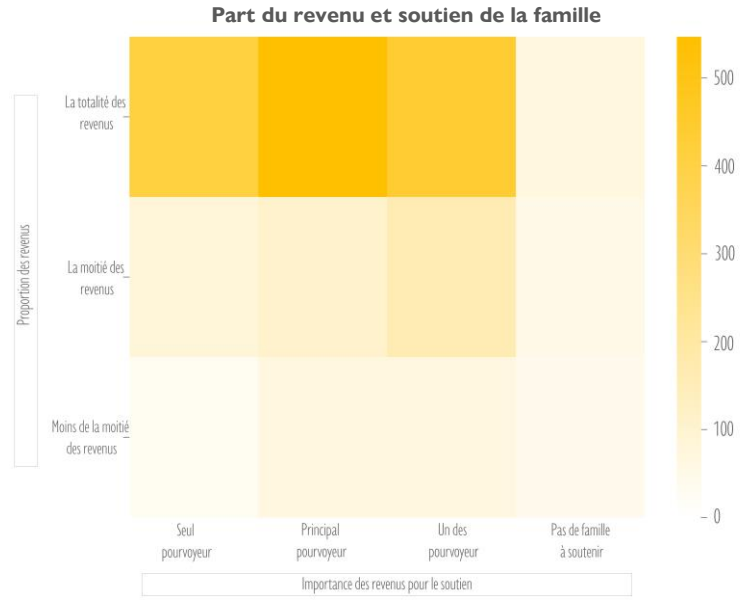
EXPOSITION AU RISQUE SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSBCT

Lors des discussions de groupe, un nombre de vulnérabilités ont été énumérées par les acteurs clés (voir page 11). Les analyses de la présente page mettent en évidence l'exposition au risque de ces personnes vulnérables de par la modalité de leur voyage, le moyen de transport utilisé et la fréquence de passage à la frontière. Tout ceci, en parallèle de leur ancienneté, atteste de l'ampleur et de la fréquence à laquelle sont exposés ces commerçants de petite échelle aux risques dépendant de l'exercice de leur activité.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES INDIVIDUELLES

Part du revenu et importance du SSCBT dans le soutien financier de la famille

Le graphique de droite met en relation la part du revenu des commerçants qui est issue de leur activité transfrontalière avec l'importance de ce revenu pour le soutien de la famille. En effet, comme observé, pour la grande partie des commerçants, la totalité de leur revenu est issue du SSCBT et est, dans la grande majorité le seul ou principal soutien financier de la famille; cette responsabilité incombant au marchand en tant que seul ou principal pourvoyeur de la famille. Même lorsqu'un commerçant n'est pas l'unique pourvoyeur du foyer, ce dernier, dans la majorité des cas, retire l'intégralité de son revenu du commerce de petite échelle pour l'appui financier de la famille. À l'opposé, une petite partie des commerçants ont la charge complète ou partielle du soutien financier de la famille mais ne dégagent pas l'entièreté de leurs revenus de cette activité seule. Finalement, il est intéressant de noter que certains commerçants n'ont pas de famille à charge et peu dépendent entièrement, ou même en partie, de cette activité pour leurs revenus.

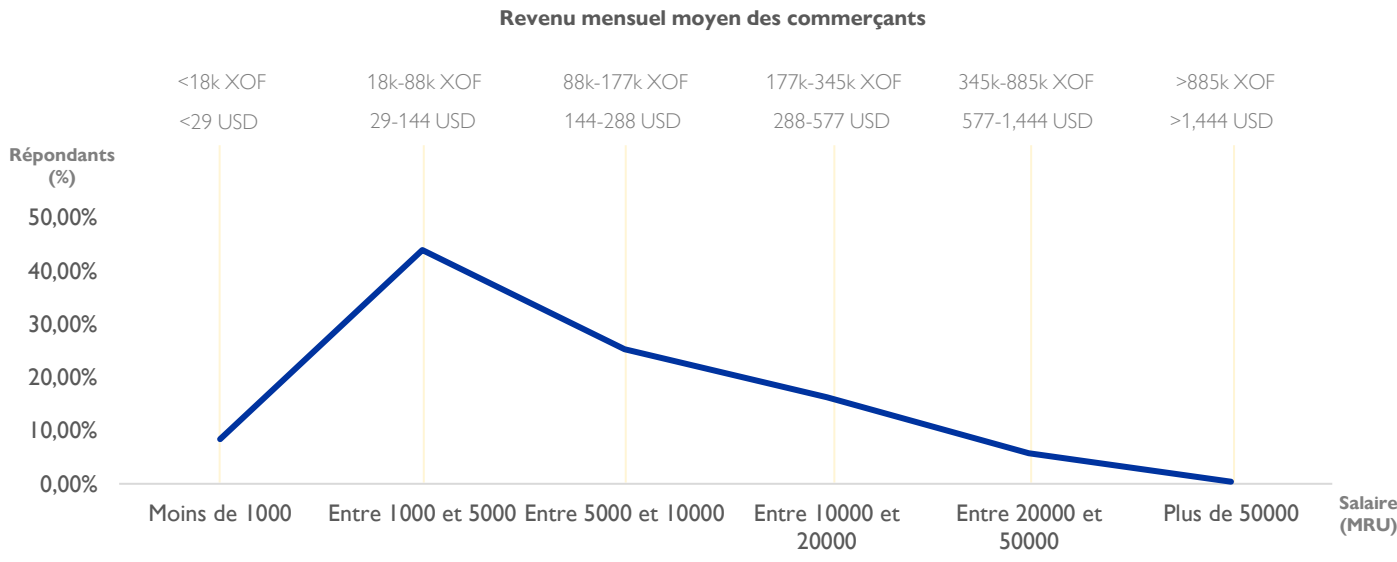


IMPACT ÉCONOMIQUE SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSBCT

Les acteurs clés du SSCBT ont mentionné que pour la majorité des commerçants, surtout les femmes, l'intégralité des revenus issus de leur activité est dédiée à la famille, principalement aux besoins en nourriture et à l'éducation des enfants. De plus, ces femmes dépendent entièrement de cette activité pour subvenir aux besoins de leur famille. Aussi, les participants ont souligné l'importance du SSCBT dans l'économie locale de par son soutien à l'agriculture; les recettes du commerce, même moindres, permettent de financer l'agriculture et d'aider d'autres membres de la communauté. D'ailleurs, les participants ont souligné que l'agriculture a souffert des fermetures des frontières dues aux mesures de restrictions liées au COVID-19 ayant touché les commerçants. Malgré le soutien à l'économie locale, les discussions ont relevé que ces recettes, toutefois, ne permettent pas aux commerçants d'épargner.

Revenu mensuel moyen

Pour plus de 54 pour cent des commerçants interrogés, la moyenne mensuelle de leurs revenus se situe en dessous de 5,000 ouguiyas mauritaniens (MRU) ce qui équivaut à une somme inférieure à 88,000 francs CFA (XOF) ou 144 dollars américains (USD). Un peu plus de 25 pour cent des répondants ont affirmé avoir un revenu mensuel moyen variant entre 5,000 et 10,000 MRU (88,000-177,000 XOF ou 144-288 USD) et seulement 21 pour cent ont rapporté des revenus mensuels plus élevés que 10,000 MRU (177,000 XOF ou 288 USD).

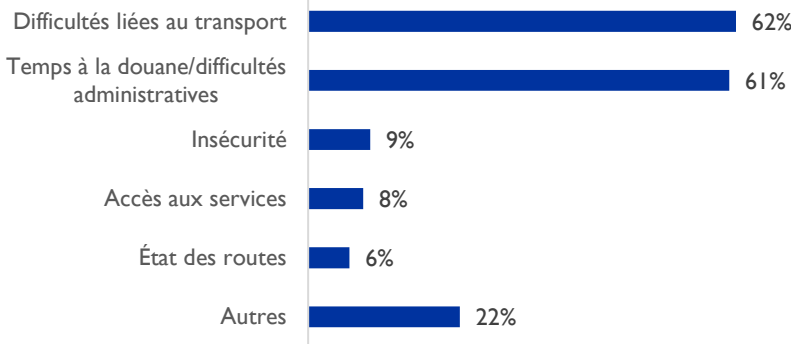


RÉSULTATS DES ENQUÊTES INDIVIDUELLES

Difficultés rencontrées lors de l'exercice du SSCBT

Difficultés rencontrées dans le cadre de l'activité

Question à choix multiples



Plus de la moitié des répondants ont affirmé être confrontés à des difficultés liées au transport (62%), au temps de passage à la douane ou aux formalités administratives (61%). L'insécurité a été mentionnée comme une difficulté par 9 pour cent des commerçants interrogés et l'accès aux services par 8 pour cent d'entre eux. Finalement, l'état des routes a été rapporté comme une difficulté pour 6 pour cent des répondants et un total de 22 pour cent ont répondu par d'autres éléments à cette question.

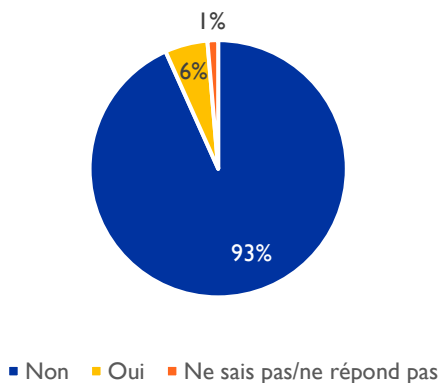
DIFFICULTÉS SELON LES ACTEURS CLÉS DU SSCBT

Lors des discussions de groupe, un nombre de difficultés ont été énumérées par les acteurs clés, celles-ci ressortent dans les résultats des enquêtes individuelles. Le voyage en pirogue étant la première difficulté mentionnée par les participants aux discussions de groupe se confirme ici par les difficultés liées au transport. Les temps prolongés et jugés excessifs aux frontières, ainsi que les confusions quant aux formalités administratives requises ont aussi fait l'objet de beaucoup de débats durant les discussions. De plus, une difficulté majeure relevée par les participants lors des discussions est la charge financière que représentent les taxes aux douanes pour les petits commerçants. En effet, celles-ci mettent les marchands dans l'obligation d'écouler leurs marchandises à prix réduits ou de s'endetter afin de passer la frontière dans un sens ou dans l'autre. Les taxes rapportées varient entre 6,000 XOF (341 MRU/10 USD) et 9,000 XOF (511 MRU/15 USD) et dépendent de la quantité et du type de marchandises transportées. Ces taxes représentent un montant élevé pour les salaires mensuels moyens de ces petits commerçants, dépassant rarement des sommes équivalentes à 177,000 XOF (10,000 MRU/288 USD) et prenant en considération la fréquence à laquelle ces derniers traversent ces frontières.

Affiliations à des coopératives ou associations

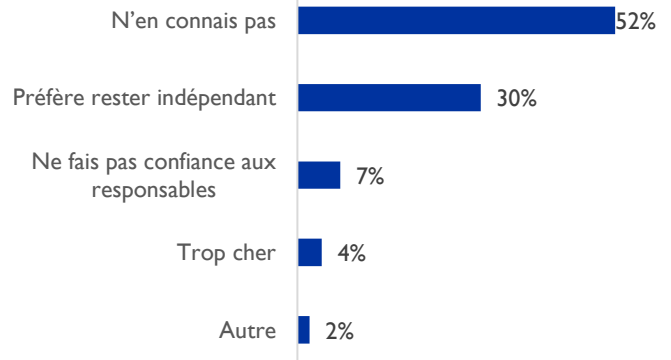
Plus de 9 répondants sur 10 (93%) ne sont pas affiliés à des coopératives ou à des associations de commerçants et seulement 6 pour cent le sont. Un pour cent des répondants n'ont pas su donner une réponse à cette question ou ont préféré ne pas y répondre. Les raisons données par les répondants pour le manque d'affiliation sont principalement qu'ils n'ont pas connaissance de leur existence (52%) ou qu'ils préfèrent rester indépendant (30%). Certains répondants ont mentionné ne pas faire confiance aux responsables de ces associations ou coopératives (7%) ou que l'affiliation leur est trop coûteuse (4%).

Affiliation à des associations ou coopératives



Raisons pour la non-affiliation à des associations ou coopératives

Question à choix multiples



OBSERVATIONS DES DISCUSSIONS DE GROUPE

Un total de quatre discussions de groupe se sont tenues lors de cette activité, deux à Rosso et deux à Gouraye. Les participants à ces discussions ont été choisis sur la base de leur connaissances et implications dans le SSCBT. Au total, 22 femmes et 8 hommes ont participé aux sessions. Des commerçants, représentants de commerçants, piroguiers ou responsables de services de transport y ont pris part.

Les discussions ont permis d'obtenir de plus amples informations quant à l'organisation du commerce transfrontalier de petite échelle entre la Mauritanie et le Sénégal; l'affluence aux frontières, les profils des marchands et les raisons pour lesquelles ils exercent ces activités ont déjà été présentés plus tôt dans ce rapport. Ici, des observations quant aux vulnérabilités de ces derniers ainsi que les dangers auxquels ils font face sont présentés. Aussi, les multiples inégalités ont fait l'objet de beaucoup de débat, autant que les barrières auxquelles sont confrontés les marchands et finalement, les impacts toujours ressentis des restrictions passées liées à la crise sanitaire du COVID-19.

Les discussions se sont conclues par les recommandations des acteurs clés afin de faciliter le SSCBT et de préserver une activité durable et équitable, celles-ci sont présentées à la page suivante en prenant en compte, aussi, les résultats des analyses des autres activités présentées au long de ce rapport.

VULNÉRABILITÉS

Un certain nombre de cas vulnérables ont été rapportés par les participants dans le cadre du SSCBT. Ce sont surtout les femmes, parfois en situation de handicap, les jeunes filles, ainsi que les hommes souvent âgés et/ou souffrant de diabète, particulièrement à Gouraye. Ces populations sont exposées à un risque accru de danger, considérant la traversée de la frontière qui se fait pour presque la totalité des voyageurs en pirogue, comme observé lors des enquêtes individuelles et confirmé lors des discussions. Les participants ont rapporté que les mesures de sécurité y sont restreintes et qu'en cas d'incident, les passagers sont livrés aux piroguiers et à eux-mêmes pour leur sauvetage.

INÉGALITÉS

Les débats ont fait état d'un nombre élevé d'inégalités entre les commerçants de petite échelle dans l'exercice de leur activité professionnelle. Ces inégalités résident à plusieurs niveaux, passant du montant des taxes appliquées aux types de marchandises, au prix de la traversée de la frontière, jusqu'aux restrictions de passage de la douane après l'horaire convenu. En effet, les modalités diffèrent entre les deux côtés de la frontière, dans chaque pays, mais aussi entre les deux frontières couvertes en Mauritanie. Les réglementations applicables étant différentes, les commerçants se voient souvent désavantagés par rapport à leur lieu d'origine. Outre les disparités basées sur l'origine, certains commerçants bénéficient d'avantages aux frontières de par leurs affinités avec les autorités ou les piroguiers. Aussi, les tarifs applicables sur les différents types de marchandises sont la source d'inégalités. Certains commerçants rapportent des montants trop élevés ou inconsistants qui ne leur permettent pas de couvrir leurs frais et de dégager un revenu pour leur travail. Des inconsistances résident aussi, selon les participants, dans les formalités et papiers qui sont demandés aux commerçants pour leur passage à la douane.

BARRIÈRES

Les petits commerçants sont confrontés à plusieurs difficultés dans l'exercice de leur activité transfrontalière comme l'ont révélées les discussions de groupe. En effet, le passage de la frontière leur est coûteux, tant au niveau du transport, qu'aux taxes qui leur sont demandées de couvrir. Les tarifs douaniers applicables à leurs marchandises étant considérés trop élevés pour le revenu limité que dégage leur commerce, les commerçants ont souvent recours à l'endettement afin d'éviter qu'une partie de leurs marchandises leurs soient confisquées, selon les acteurs clés. Aussi, l'attente prolongée aux frontières due aux réglementations administratives applicables et au remplissage des pirogues leur font perdre un temps précieux qu'ils pourraient consacrer à leur activité commerciale.

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Les relations entre les commerçants et les communautés transfrontalières ont été qualifiées de bonnes par l'exclusivité des participants, les deux acteurs coexistant sans problèmes. Il arrive parfois que des conflits naissent entre clients et commerçants ou entre grands et petits commerçants, ces derniers étant accusés d'occuper un espace clé aux devantures des magasins, diminuant ainsi la visibilité des vitrines. Toutefois, ces incidents n'ont été que peu relevés par les participants et les discussions se sont portées en grande partie sur les conflits entre commerçants et autorités aux frontières.

IMPACT DU COVID-19

Durant la crise sanitaire du COVID-19 et l'application des restrictions aux frontières, les petits commerçants ont essuyé une perte considérable, voire totale, de leurs gains. De ce fait, les économies faites dans l'espoir d'investir dans des marchandises ont dû être dépensées afin de subvenir aux besoins primaires des familles. Lors de la reprise des activités transfrontalières entre la Mauritanie et le Sénégal, les commerçants n'ont eu d'autre choix que de s'endetter afin d'acquérir de nouvelles marchandises et de reprendre leur activité commerciale. Les participants ont rapporté que, pour certains commerçants, ces dettes n'ont toujours pas pu être remboursées à ce jour et que l'impact des restrictions se fait toujours ressentir pour ces communautés dépendant du SSCBT.

RECOMMANDATIONS

RÉSOLUTION DES CONFLITS

En cas de conflit entre un commerçant et un client, les participants aux discussions de groupe ont mentionné leur réticence à signaler les problèmes aux autorités en raison d'un manque de confiance. De plus, le manque d'affiliation à des coopératives ou à des associations de commerçants laisse à penser qu'en cas de conflit, les commerçants sont livrés à eux-mêmes. Les conflits, majoritairement mentionnés lors des discussions de groupe comme prenant place entre les autorités aux frontières et les commerçants, pourraient se résoudre avec l'aide d'un organisme communautaire dédié à cet effet. Non seulement les commerçants et les autorités des différents pays auraient un avantage considérable à la création et la mobilisation d'un moyen communautaire de résolution de conflit, mais aussi les communautés locales de ces régions transfrontalières qui dépendent, le plus souvent, largement du SSCBT.

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Les acteurs clés ont suggéré lors des discussions la mise en place d'un soutien concert aux petits commerçants. Ceci ne s'expliquant pas uniquement par un soutien financier mais par des procédures simplifiées aux frontières, une aide au déplacement, une sécurité et une accessibilité renforcées pour les traversées en pirogue, et enfin, un échange d'information avec les représentants d'Etat. En effet, les acteurs ont souligné l'importance d'une transparence en ce qui concerne les procédures appliquées par les personnes responsables sur le terrain et ont mentionné les abus comme étant la source de conflits répétitifs. En conséquence, et compte tenu du manque d'affiliation à des coopératives ou des associations soutenant le SSCBT et ses acteurs, la création de tels organismes permettrait un soutien effectif et un encadrement de cette activité qui serait durable, équitable et inclusive. Des associations plus solides, organisées et potentiellement regroupées pourraient agir dans l'intérêt des marchands et les soutenir dans l'exercice de leur activité. De plus, ces organismes seraient en position d'assurer une présence sur le terrain, d'informer les marchands, d'agir en tant que médiateurs lors de conflits ainsi que de répertorier les événements, ce qui permettrait ainsi l'implémentation de solutions basées sur les besoins réels des acteurs concernés.

HARMONISATION DES RÉGLEMENTATIONS

L'harmonisation des réglementations applicables aux commerçants du SSCBT permettrait d'assurer l'égalité non seulement entre ressortissants de différents pays mais aussi entre ressortissants du même pays, à différentes frontières. Pratiquant la même activité, les acteurs devraient être soumis aux mêmes prérequis des deux côtés de la frontière tant au niveau des tarifs douaniers que des papiers et formalités qui leur sont demandées. Des études similaires à d'autres frontières dans la région où le SSCBT se pratique de façon coutumière permettrait la mise en place de solutions prenant en considération, une fois de plus, les besoins des communautés transfrontalières mais aussi d'élaborer des mécanismes dont l'application serait cohérente, à plus grande échelle, pour tous les acteurs du SSCBT en Afrique Continentale.

PERSPECTIVES

APPLICATION DE LA ZLECAF

Dans ses objectifs généraux, l'accord portant sur la création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) vise à créer, entre autres, un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain. Aussi, l'accord prévoit de promouvoir et de réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des États parties. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu que les États parties, entre autres, éliminent progressivement les barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce des marchandises, coopèrent en matière de politique de concurrence et dans le domaine douanier, spécifiquement dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges.

Il ressort des discussions de groupe que les obstacles auxquels sont confrontés les petits commerçants pourraient être amoindris par la mise en œuvre des principes de la ZLECAF. La Mauritanie et le Sénégal ayant tous deux ratifié l'accord, les barrières rencontrées par les commerçants de petite échelle devraient être adressées par les autorités des deux pays conjointement afin de faciliter les passages aux frontières et d'harmoniser les réglementations appliquées aux petits commerçants. En soutenant le commerce transfrontalier de petite échelle, ayant une place importante dans les économies locales des communautés frontalières, les autorités s'assureraient de promouvoir et de réaliser un développement socio-économique inclusif et durable ainsi que l'égalité de genres. Les femmes, étant les principales parties concernées par cette activité, auraient un avantage considérable à l'application effective des régulations de l'accord de la ZLECAF, ainsi que leurs familles, en dépendant largement.

DÉVELOPPEMENT DU SSCBT

Reconnaître la place du SSCBT dans les économies des populations transfrontalières et dans l'économie, à plus grande échelle, des pays d'Afrique Continentale, permettrait le développement d'une réglementation adaptée aux besoins de ces acteurs. L'harmonisation et la coopération des pays membres dans la mise en œuvre des principes de la ZLECAF prenant en considération les recommandations du présent rapport permettraient de développer le commerce de petite échelle de façon inclusive, durable et équitable. L'avantage du libre-échange ne résidant pas uniquement dans les transactions à grande échelle, s'assurer d'une mise en œuvre prenant en considération les besoins et difficultés que rencontrent les commerçants se livrant au SSCBT assurerait le soutien à d'innombrables communautés transfrontalières à travers le continent africain. Non seulement les économies locales et transfrontalières seraient préservées, mais aussi les traditions de cette activité coutumière.

CONCLUSION

Avec le soutien des outils de la DTM utilisés en Afrique de l'Ouest, le projet a mené des recherches ciblées sur le SSCBT et sa contribution socio-économique aux communautés frontalières entre la Mauritanie et le Sénégal.

Grâce à la collecte des données, l'OIM est aujourd'hui en mesure de mieux comprendre la contribution socio-économique du petit commerce transfrontalier au développement communautaire durable en Afrique de l'Ouest; le présent rapport permettant de développer une approche adaptée pour apporter une réponse intégrée dans le domaine de la migration et du commerce, notamment à travers le petit commerce transfrontalier.

L'étude s'est basée dans un premier temps sur l'observation et le comptage des flux de commerçants à des points frontaliers entre la Mauritanie et le Sénégal. Un total de 81 936 flux ont été observés, représentant une moyenne de 1 546 individus par jour. Les tendances ont montré une corrélation entre les pics de flux de population et les jours d'ouverture des marchés dans les environs des frontières, montrant l'importance des flux de commerçants à ces frontières.

Dans un second temps, des commerçants ont été interrogés afin de comprendre quel était leur profil socio-démographique et commercial. Les répondants étaient majoritairement Mauritaniens (61%) ou Sénégalais (37%). Leur profil montre une prédominance de femmes (67%) par rapport aux hommes (33%) et ces derniers sont majoritairement marié(e)s (68%). Le pourcentage de femmes commerçantes sans éducation est de 23 pour cent, soulignant un écart important avec les hommes (6%).

Une large majorité des commerçants interrogés travaillent à leur propre compte (95%) et échangent des marchandises de types diverses ; passant de denrées alimentaires périssables ou non-périssables, à du matériel électronique ou à des cosmétiques. La plupart du temps, les commerçants voyagent seuls (71%) et traversent les frontières en pirogue (88%). Ces voyages sont fréquents pour la majorité d'entre eux (55%), traversant d'une à plusieurs fois par semaine. Les répondants ont mentionné pratiquer cette activité depuis plusieurs années ; pour la grande partie d'entre eux, depuis plus de deux ans, jusqu'à plus de dix ans parfois.

Le SSCBT est l'activité primaire de la majorité des marchands, dépendant souvent intégralement de celui-ci pour le soutien financier de leur famille. Le revenu mensuel moyen de 54 pour cent des commerçants du SSCBT interrogés se situe en dessous de 5,000 MRU, ce qui équivaut à une somme inférieure à 88,000 XOF ou 144 USD. Les difficultés rencontrées par ces marchands sont en premier lieu des difficultés liées au transport, suivi de près du temps perdu au passage de la frontière ou aux difficultés administratives. Les commerçants sont très peu à être affiliés à des associations ou coopératives (6%) et les raisons justifiant le manque d'affiliation sont principalement le manque de connaissance quant à leur existence, la préférence de rester indépendant ou le manque de confiance dans les responsables de ces associations.

Finalement, des groupes de discussion ont été tenus avec des informateurs clés et des petits commerçants dans le but d'obtenir une image plus complète et détaillée du SSCBT dans ces régions frontalières. Les discussions ont confirmé le profil prépondérant de femmes pratiquant le SSCBT comparé aux hommes, ainsi que la dépendance envers cette activité pour le revenu et le soutien de la famille. Les discussions ont permis d'apporter des informations complémentaires quant aux vulnérabilités des marchands, aux risques et aux barrières auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur profession.

De plus, des inégalités multiples ont été abordées et ont fait l'objet d'amples débats. Les commerçants ont affirmé toujours souffrir des répercussions liées à la crise sanitaire du COVID-19 et des restrictions de mouvement y relatives. Les relations entre les commerçants et la communauté ont été rapportées comme bonnes, les conflits résidant principalement avec les autorités aux frontières. Les discussions se sont terminées par des recommandations des acteurs clés du SSCBT, demandant en priorité la mise en œuvre d'un soutien concret, plus que financier.

Des recommandations se basant sur la mise en place d'organismes de résolution de conflit et d'un soutien effectif aux commerçants ont été tirées de l'étude. L'application de ces recommandations permettrait de diminuer les inégalités, d'adresser les barrières et de réduire les risques auxquels sont confrontés les acteurs du SSCBT. De plus, elles permettraient d'harmoniser les réglementations et de faciliter un commerce inclusif, durable et équitable entre les différentes communautés transfrontalières.

Le rapport se conclue sur les perspectives du SSCBT et l'impact positif de l'application de la ZLECAf au commerce transfrontalier de petite échelle. Non seulement les acteurs eux-mêmes auraient un avantage considérable au soutien de leur activité, mais aussi leurs communautés ainsi que les Etats signataires de cet accord de libre-échange. En effet, comme observé lors de cette étude, le SSCBT est une activité traditionnelle de laquelle dépend une large population afin de subvenir à leurs besoins primaires et au développement économique de leurs communautés.

Tous les produits d'information de la DTM en Mauritanie peuvent être consultés ou téléchargés via le lien ci-dessous et l'équipe est joignable à l'adresse suivante

DTM MAURITANIE

 <https://dtm.iom.int/mauritania>

 dtmmauritania@iom.int

